

DMARC-PEIS-MAG

APPEL A PROJETS 2022

Dans le cadre de sa politique de Prévention d'Education et d'Information en Santé, la Caisse Générale de Sécurité Sociale Guyane lance un appel à projets à destination des structures associatives.

Thématique :

Dépistage des cancers (annexes [fiche projet](#) & [Cahier des Charges](#)),

Date limite de dépôt des dossiers : **25/05/2022**

CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET D'EGIBILITE

Les porteurs de projets devront :

- Respecter le cahier des charges
- Respecter la date limite de dépôt des demandes.

Les actions doivent se dérouler hors milieu scolaire.

Les actions dans les communes isolées sont à privilégier.

MODALITES DE FINANCEMENT

- Les dossiers éligibles sont examinés par une Commission
- Les subventions étant facultatives, les décisions de rejet ne sont pas susceptibles d'appel.

ACCESSIBILITE

Les documents de demande de subvention (annexes) et le cahier des charges sont à retirer sur le site internet de la CGSS (www.cgss.gf)

Le dossier doit être renvoyé par format électronique
prevention.sante-dga@cgss-guyane.fr

Contact : 0694 43 18 85 ou 0594 39 10 21